

La Croix-Rouge suisse prend congé de Magdelaine Comtesse

Autor(en): **Haug, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **82 (1973)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Croix-Rouge suisse prend congé de Magdelaine Comtesse

Une fidèle collaboratrice de la Croix-Rouge suisse a pris congé de cette dernière à fin 1972. Nous parlons de Magdelaine Comtesse, soit une personnalité qui a rendu d'éminents services à notre Société nationale de Croix-Rouge et, au cours de sa carrière, mit toutes ses forces à la création d'une grande œuvre et fut un exemple non seulement par son activité infatigable, mais par son attitude et ses sentiments également. 1944: la Croix-Rouge suisse institue et crée conjointement la *Commission des soins infirmiers* et le *Secrétariat central des infirmières* dont la direction est confiée à Mlle Magdelaine Comtesse, infirmière diplômée de la «Schweizerische Pflegerinnenschule». Elle commence son activité aux côtés du *Docteur Hans Martz*, le premier président de la Commission des soins infirmiers. Ils mettent en commun un don de précurseur, un esprit missionnaire, de vastes connaissances dont devrait surgir une force propre à créer quelque chose de neuf et de bon. C'est au cours des années 1944–1955 que l'on réalise ou du moins prépare la majeure partie des actes que la Croix-Rouge suisse a accomplis et continue d'accomplir en faveur du développement des soins infirmiers: le décret de directives pour une formation qualifiée des infirmières, la reconnaissance d'écoles que l'on conseille et soutient, le perfectionnement d'infirmières et d'infirmiers, dès 1950, à l'école de cadres de la Croix-Rouge, l'encouragement donné aux infirmières afin qu'elles prennent de plus en plus conscience des responsabilités liées à leur profession et de leur autonomie et qu'elles participent activement à la solution des problèmes professionnels. Je citerai encore: l'amélioration de la situation sociale et économique du personnel soignant, des mesures de prévoyance au bénéfice d'infirmières âgées ou malades et enfin la diffusion des soins aux malades à domicile par l'organisation de cours d'un nouveau genre de Santé au foyer. Après le décès du Docteur Martz, l'œuvre fournie par la Croix-Rouge suisse fut développée systématiquement avec la très active collaboration de Magdelaine Comtesse à laquelle avait été confiée la direction du Service des Infirmières du Secrétariat central. Après les écoles en soins généraux, la Croix-

Rouge suisse reconnut successivement les écoles d'aides-soignantes (actuellement infirmières-assistantes CC CRS), d'infirmières en hygiène maternelle et infantile, d'infirmières en psychiatrie et de laborantines médicales. La Commission des soins infirmiers a institué six sous-commissions d'experts et le service des soins infirmiers – du nom qu'il porte actuellement – atteint un effectif de plus de 15 collaborateurs. L'école supérieure d'enseignement infirmier prit un essor toujours plus grand et ses deux sièges de Zurich et de Lausanne se développent constamment.

La collaboration que Magdelaine Comtesse a toujours recherchée avec l'Association suisse des infirmières diplômées, ainsi qu'avec le Service fédéral de l'hygiène publique a entre autres entraîné la mise sur pied de «l'Etude sur les soins infirmiers en Suisse» qui montre la nécessité d'une plus grande rationalisation dans les soins aux malades. Une autre préoccupation du Service des soins infirmiers a été et demeure le recrutement de forces jeunes grâce à une information judicieuse et la formation d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge non professionnelles.

Pendant les quelque 30 ans qu'elle a passés au service de la Croix-Rouge suisse, Magdelaine Comtesse a déployé une activité remarquable. Elle avait pour elle son intelligence, sa culture, la parfaite maîtrise de 3 langues, sa capacité de travail, son sens aigu des responsabilités et sa sensibilité. De telles qualités, certes, ne sont pas rares, ce qui en revanche n'est guère fréquent, c'est qu'elles soient liées à une grande modestie et une absence exemplaire d'ambition. Magdelaine Comtesse est de ces êtres qui se donnent entièrement à une cause mais aussi aux autres, qui ne recherchent rien pour eux-mêmes et se sous-estiment, eux et leurs actes. Par sa façon de vivre et d'agir, Magdelaine Comtesse s'est conformée à une belle pensée de Max Huber, soit que le travail Croix-Rouge est un service, uniquement un service, sans que compte ni la contestation, ni le prestige, ni les remerciements.

Professeur Hans Haug
Président de la Croix-Rouge suisse